



Diplômes du brevet à retirer au secrétariat.

publié le 09/11/2015 - mis à jour le 10/05/2019

Les diplômes du brevet des collèges sont arrivés. Nos anciens élèves de 3ème sont invités à passer au secrétariat les retirer, **avant fin juin 2016**

Horaires d'ouverture :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 8h-12h20 et 13h15-17h20

Mercredi : 8h-12h20



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.